

VOTRE CFPPA

Situé dans un très beau cadre, le centre de formation de Valabre se trouve dans un parc forestier proche des villes de Gardanne et d'Aix-en-Provence.

Les apprenants bénéficient sur le site d'un self, de salles informatiques, d'un centre de documentation et de ressources.



+ LES PLUS DU CFPPA

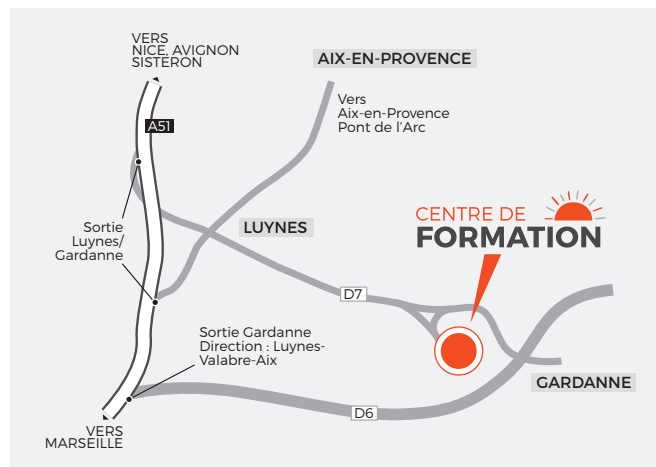
- Suivi individualisé, aide personnalisée
- Bonne intégration dans le monde du travail
- Compétences développées par le CFPPA, recherchées par les entreprises
- Une exploitation agricole, support pédagogique et d'expérimentation

■ Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH). Pour plus d'information, contactez notre référent handicap :

handicap.cfppa.aix-valabre@educagri.fr ou au 04 42 58 46 41

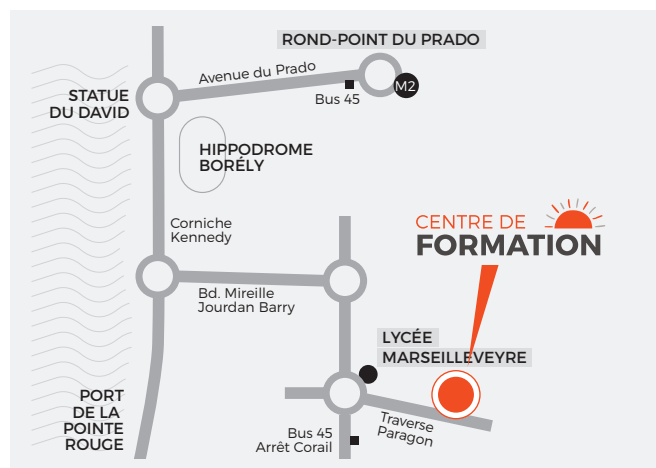
■ La formation se déroule en présentiel.

Des solutions d'hébergement peuvent être proposées, merci de nous contacter.



CFPPA - AIX-VALABRE

Chemin du Moulin fort - 13548 Gardanne Cedex
Tél. : 04 42 58 46 41 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr



CFPPA - MARSEILLE

89 Traverse Paragon - CS 30042 - 13272 Marseille cedex 02
Tél. : 04 91 16 78 50 - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

www.campusnatureprovence.com

 Likez, partagez, abonnez-vous à notre page !
www.facebook.com/CFPPAValabreMarseille

MÉTIERS VERTS



Brevet de Technicien Supérieur Agricole

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE



FORMATION CONTINUE





BTSA

GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE



LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien supérieur en Gestion et Protection de la Nature travaille à la gestion des espaces naturels, à l'éducation à l'environnement et au développement durable, à la sensibilisation du public à la nature, à l'interprétation des milieux.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de plus de 16 ans,
- Etre salarié ou demandeur d'emploi,
- Etre titulaire d'un Bac ou diplôme niveau 4 ou justifier de 2 années d'expériences professionnelles en lien avec le diplôme,
- Satisfaire à l'entretien individuel de motivation et à des tests de pré-requis.

La formation est accessible dans le cadre d'un financement d'un projet de transition professionnelle (CPF de transition, anciennement Cif)

CONDITIONS D'OBTENTION

- Moyenne supérieure ou égale à 10
- Moyenne des épreuves professionnelles supérieure ou égale à 10
- Aucune note des épreuves professionnelles inférieure à 6

DÉBOUCHÉS

Le BTS Gestion et Protection de la Nature vise l'insertion professionnelle dans des structures publiques ou privées. Selon les structures d'emploi, il pourra effectuer des fonctions de technicien/chef de chantier (planification du travail et d'encadrement, gestion technique...), de scientifique et naturaliste (protection et conservation de la nature, relevés naturalistes...), ou d'animateur / éducateur (nature, environnement, développement durable), animateur de patrimoine, dans le cadre d'accueil de publics variés sur des espaces naturels.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Durée : Formation continue en un an : 1100h en centre de formation + 280h de stage en entreprise.

Le candidat bénéficie d'un parcours individualisé de formation.

Niveau de formation : diplôme d'état de niveau 5

Délais d'accès : De mars à septembre. La formation a lieu de septembre à juin.

UNE FORMATION MODULAIRE VISANT L'ACQUISITION DE SAVOIRS-FAIRE PROFESSIONNELS

THÈMES ABORDÉS

B1 : S'INSCRIRE DANS LE MONDE D'AUJOURD'HUI
B2 : CONSTRUIRE SON PROJET PERSONNEL ET PROFESSIONNEL
B3 : COMMUNIQUER DANS DES SITUATIONS ET DES CONTEXTES VARIÉS
B4 : RÉALISER UNE EXPERTISE NATURALISTE
B5 : CONDUIRE UNE OPÉRATION DE GESTION ENVIRONNEMENTALE
B6 : CONCEVOIR UNE MÉDIATION SCIENTIFIQUE ET D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
B7 : INSTRUIRE UN PROJET DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET DE VALORISATION DE LA NATURE
B8 : CONTRIBUER AU DIALOGUE TERRITORIAL
▶ Stage en structure d'accueil (8 semaines dans une collectivité, une association, une entreprise etc..)

Méthodes mobilisées : Notre organisme de formation s'engage à mettre en oeuvre un accompagnement personnalisé et les moyens nécessaires à la réussite du diplôme visé. Un Référent Expert dans le secteur garantit la cohérence et le suivi de la progression de chaque participant.

Suivi et évaluation : le suivi et l'évaluation de la progression et des acquis est réalisé par le Référent Expert pour la formation en centre et le Tuteur pour la période de formation en entreprise.

Le dispositif d'évaluation comprend deux épreuves nationales terminales qui représentent 50 % du total des coefficients et cinq épreuves, contrôle en cours de formation (CCF). Ces cinq épreuves représentent 50 % du total des coefficients.

Tarifs : Sur devis en fonction de la situation personnelle du candidat et du financement mobilisable (demandeur d'emploi, reconversion, CPF...).

Accessibilité aux publics en situation de handicap

Le CFPPA est en capacité d'accompagner des publics en situation de handicap (PSH).

Pour plus d'information, contactez notre référent handicap : handicap.cfppa.aix-valabre@educagri.fr ou au 04 42 58 46 41

Pour toutes autres informations, rendez-vous sur le site

www.campusnatureprovence.com

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Rencontre avec des gestionnaires et des animateurs des espaces naturels
- Visite des sites
- Développement de l'autonomie
- Accompagnement du projet personnel et professionnel
- Matières techniques enseignées par des professionnels de l'Environnement (animateurs nature, architectes paysagistes, écologistes)

Le taux de réussite du BTS GPN 2023-2024 est de **100%**

Le taux d'insertion professionnelle est de 80%

POUR EN SAVOIR PLUS OU S'INSCRIRE

Contactez-nous par téléphone ou par mail

VALABRE

Tél : **04 42 58 46 41** - cfppa.aix-valabre@educagri.fr

MARSEILLE

Tél : **04 91 16 78 50** - cfppa.marseille@educagri.fr